

PRET DE VAE (Vélos électriques) - Nouvelle opération du 4 au 29 octobre.

Le Département de l'Hérault met gratuitement à la disposition des habitants de la Communauté de communes Les Avant-Monts 10 vélos à assistance électrique (VAE), du 4 au 29 octobre.

Les personnes intéressées pourront tester ce mode de transport gratuitement pendant une semaine. Cette action est menée en partenariat avec la Communauté de communes qui assurera la gestion des prêts des vélos à assistance électrique.

Pour les modalités de prêt, les personnes sont invitées à télécharger la fiche de pré-inscription disponible sur le site de la Communauté de communes, précisant les modalités de prêt et à la renvoyer à l'adresse mail lionel.gres@avant-monts.fr. En fonction des disponibilités, la période de prêt leur sera confirmée ultérieurement.

Infos pratiques :

- **Tous les résidents permanents et majeurs de la Communauté de communes peuvent bénéficier de ce prêt. Fournir un justificatif de domicile.**
- **Les retraits et retours se feront sur rendez-vous au siège de la Communauté de communes, ZAE L'Audacieuse, à Magalas.**
- **Un chèque de caution de 500 € sera demandé lors du retrait du VAE et restitué à son retour.**
- **Des accessoires accompagnent le vélo : kit chargeur et batterie, casque, antivol, panier, clefs batterie et antivol...**

Pour toutes précisions sur les locations, contacter l'Office de Tourisme : 04.67.36.67.13 ou le référent par mail : lionel.gres@avant-monts.fr

En parallèle, la Communauté de communes développe d'autres alternatives au déplacement sur le territoire, toujours en collaboration avec le Département de l'Hérault : c'est le cas de REZOPOUCE, un réseau solidaire pour partager les trajets du quotidien entre voisin.e.s, qui sera bientôt opérationnel.